

Une foule qui refuse de faire foule : une vision de la littérature camerounaise à la veille du III^e millénaire

Pierre Fandio
University of Buea

Introduction

L'inventaire des moyens de production et de consommation pourrait faire apparaître la dernière décennie du xx^e siècle comme l'âge d'or de la littérature camerounaise. En effet, la patrie de Mongo Beti et de Paul Dakeyo dispose d'une industrie graphique capable de rivaliser avec des imprimeries occidentales : Sopecam, Ceper, St John, St François, Pressbook Printing Press, etc. A côté de ces moyens techniques de qualité s'est développée une presse littéraire et des émissions et programmes de radio et de télévision qui ont acquis leur lettres de noblesse depuis les années 80. De la capitale aux chefs-lieux de d'arrondissement en passant par les chefs-lieux de provinces, un réseau de bibliothèques achalandées met effectivement une grande quantité de livres à la disposition des lecteurs potentiels.

En outre, le taux de scolarisation qui avoisine 85 % dans beaucoup de régions depuis la fin des années 70, la distribution géographique plutôt équilibrée des institutions scolaires et universitaires sur le territoire national, auront accru, au fil des ans et de manière très significative, la population écrivante et lisante potentielle. On sait combien « Il existe en tout pays un rapport numérique entre la population des producteurs de livres et la population des consommateurs de livres » (Escarpit : 1969, 87). Par-dessus tout, ces conditions prometteuses sont à partir de 1990 encouragées par des textes réglementaires en rupture radicale avec les lois d'exception qui ont régi la communication sociale depuis 1966. Ces « lois sur la liberté » qui, pour la première fois au Cameroun, proclament clairement les droits et devoirs des agents du champ littéraire comme dans tout État de droit, constituent d'ailleurs aux yeux du porte-parole du

gouvernement, « Le tournant décisif de la marche du Cameroun vers son accomplissement démocratique » (Kontchou : 1991, 5).

Pourtant, assez paradoxalement, la production endogène du livre littéraire, aussi bien que sa consommation effective, n'a jamais été aussi faible. De 1990 à la veille de 2001, à peine 30 % des livres de création et critiques camerounais sont produits localement (contre 40 % pour les années 80), tandis que la production globale est inférieure à celle de la décennie précédente. De même, nombre d'enquêtes (Bobala et Fandio) attestent que depuis le début des années 90, les Camerounais lisent de moins en moins. Notre exposé tente d'expliquer comment ces prémisses fabuleuses ont pu induire des résultats aussi décevants dans ce pays qui, même sous les lois d'exception, a jadis été présenté comme le « quartier latin » de l'Afrique francophone.

I – La Production, la débâcle

La production du discours littéraire camerounais a été de tout temps, le fait des éditeurs classiques et des journaux et revues littéraires. Le Cameroun abrita ainsi première maison d'édition de l'Afrique francophone, les éditions CLE. A la veille de 2001, les livres publiés à l'intérieur du Cameroun sont l'œuvre d'une douzaine d'auteurs, tandis que Nouremac et C3 (Collection Changer le Cameroun) qui auront à toutes les deux édité près de 40 % de ce patrimoine sont, en fait, des petits arbres qui cachent plutôt mal la trop grande forêt de difficultés réelles que connaît l'édition locale.

A) LES ÉDITEURS ET LE REVUES, LA DESCENTE AUX ENFERS

En effet, les éditions Nouremac qui auront été à l'origine de près de 23 % de toute la production camerounaise de livres de fiction ou critique sont, en réalité, une modeste imprimerie basée à Limbe qui n'a aucune ambition éditoriale au sens où on entend habituellement ce mot. Les auteurs des ouvrages qu'elle imprime (et non édite) exploitent tous simplement le label de la maison qui jouit d'une certaine notoriété dans la région anglophone du Cameroun, afin de vendre les ouvrages dont la réalité de l'édition est faite par leurs propres soins. C'est ce qui explique que la qualité technique de certains ouvrages ainsi mis sur le marché autant que la qualité esthétique propre des autres laissent parfois franchement à désirer. Nombre de textes ainsi publiés ne connaîtront d'ailleurs qu'une diffusion confidentielle. Ils sont ainsi introuvables à Buea, capitale intellectuelle du Cameroun anglo-

phone depuis l'avènement de l'université du même nom, située à 10 minutes de route de leur ville supposée d'édition.

Les éditions C3 (près de 16 % de la production), quant à elles, sont seulement un groupe d'intellectuels indépendants camerounais qui entend donner son point de vue sur la situation réellement préoccupante du Cameroun en cette fin de siècle caractérisée par de grands bouleversements qui ont des répercussions incontestables sur la cité. " *These proposals*, précise-t-il dans le premier volume, *are meant to be democratic and not dogmatic. Contrary to the latter, they are an invitation to a debate, concerted action, an invitation to share ideas*" (Livre blanc, 11). Les seuls éditeurs ayant pignon sur rue et se revendiquant comme tels demeurent ainsi Sopecam et CLE, avec un total cumulé d'à peine 20 % de la production totale.

Les livres camerounais publiés par les éditeurs locaux pendant cette période sont ainsi essentiellement des « à compte d'auteurs » révélés ou non, ou alors le fait des maisons qui ont officiellement pignon sur rue, mais qui, selon les critères de l'Unesco en la matière, (au moins 4 textes par an) ne peuvent même plus revendiquer la qualité de l'éditeur. Pourtant, à la veille des années 90, Sopecam, la maison d'État éditrice entre autre de *Cameroon Tribune* prévoyait, « 30 nouveautés par an », vu « l'avantage que représente son imprimerie ultra moderne ». (Ndachi Tagne : 1990, 50.) Le seul support désormais susceptible de porter la production littéraire à l'intérieur du pays demeure alors les journaux et les revues spécialisées. Les années 70 et 80 se caractérisent par l'existence d'une presse littéraire très active qui a longtemps contribué à asseoir l'autorité non seulement des essayistes tels que Thomas Meloné, Bernard Foulon, Basile Julléat Fouda, Marcien Towa, etc., mais aussi à confirmer des créateurs de talent comme René Philombe, Patrice Kayo, etc.

La deuxième moitié des années 80 consacre même un regain d'intérêt de la part des journaux. *Cameroon Tribune* et *Week-end Tribune* publient très régulièrement des extraits de nouvelles, des comptes rendus de lecture, des poèmes, etc., tandis que *Le Messenger* marque avec un bonheur certain le début du roman feuilleton camerounais. Le véritable « boom » que connaît la presse privée en ce début des années 90, ajouté à la création de 5 nouvelles universités d'État en 1992 et 1993, apparaissent comme des paramètres objectifs susceptibles de donner un nouveau souffle décisif à la création et surtout à la critique littéraire nationale exprimée dans les revues et journaux spécialisés. Les nouveaux textes réglementaires font exceptionnellement la part belle à ce genre de publications qui ne sont par exemple pas tenues de la déclaration administrative. (Article e-5).

Mais depuis 1990, les événements politiques internationaux et leurs implications sur la société camerounaise, la chute du mur de Berlin, l'implosion de l'URSS, les revendications sociales et politiques dans les Etats africains en faveur de la Conférence Nationale au Congo, au Bénin, au Zaïre, etc., occultent presque complètement dans les hebdomadaires même des événements culturels ou littéraires d'envergure. Le *Messenger*, La Nouvelle Expression, Challenge Hebdo et Dikalo battent tous les records de tirage et de vente, plus pour les positions politiques courageuses qu'ils défendent que pour leur contenu culturel inexistant.

De leur côté, chaque université essaie de mettre un point d'honneur à marquer sa présence sur le champ de la recherche nationale et internationale. Ici, les universités de Buea, de Ngaoundéré et de Yaoundé I tiennent le haut du pavé avec respectivement : *Epasa Moto*, *Écritures*, *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Ngaoundéré*. Le comité de rédaction desdits organes comptent des noms propres à faire pâlir d'envie des revues les mieux réputées d'Europe occidentale et d'Amérique du nord. *Epasa moto* affiche ainsi au moins deux noms des spécialistes qu'on ne présente plus : les professeurs Ekhard Breitinger du département d'études africaines de l'université de Bayreuth et Alain Ricard du CNRS de Bordeaux, tandis que *Les Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Ngaoundéré* compte parmi ses rédacteurs Charles Bonn de l'Université de Paris XIII. Mais, fautes de moyens humains et surtout financiers, toutes sont caractérisées par une périodicité chroniquement irrégulière tandis que certaines parutions sont de nature à ne pas honorer les personnalités dont les noms sont ostensiblement affichés dans le comité scientifique, tant la qualité des articles et même la réalisation matérielle des publications laissent très souvent à désirer.

Le quart des articles du numéro 2 de la revue de l'université de Ngaoundéré est ainsi reliée à l'envers, tandis que *Epasa Moto* Vol. 1 No 3 annoncé pour le premier semestre 1995, n'est finalement sorti des presses de Pressbook Printing Press que vers la fin 1997. Si l'on peut avec indulgence « fermer les yeux » sur le caractère scientifique bien contestable de près du quart des contributions (la revue n'a qu'un an d'âge), il est plutôt difficile d'expliquer que des articles publiés soient truffés de fautes de tous genres : des bibliographies incomplètes ou même inexistantes, des lignes entières de certaines contributions sautées, des incorrections grossières dans des articles, une mise en page qui ne brille guère par sa cohérence, avec des polices qui varient d'un article à l'autre et parfois à l'intérieur d'un même article, sans que l'on voie les raisons de l'instabilité.

B) LA DÉVALUATION DU FRANC CFA, L'ARME SECRÈTE ?

La débâcle relevée de la production locale du discours littéraire national semble ainsi due en grande partie à la mauvaise trésorerie des entreprises du champ. La dévaluation de la monnaie locale aurait pu constituer une bouée de sauvetage pour celles-ci. En effet, le premier impact de la dévaluation du franc CFA fut le doublement quasi mécanique des coûts des produits importés par les pays de la zone de référence. Ce qui eut pour conséquence théorique de favoriser la consommation des produits locaux, et donc, celle des livres produits localement. Dans nombre des pays de la zone, cette opération fut salutaire pour l'industrie locale du livre. En Côte d'Ivoire, par exemple, des mesures fiscales et douanières rationnelles qui accompagnèrent les agents des champs de l'édition et de la diffusion du livre littéraire et même du livre tout court, ont permis au secteur de tirer le meilleur parti du décrochage de la valeur de la monnaie locale et de connaître un développement exponentiel. (*Sépie* no 17, 1995).

Mais au Cameroun, aucune mesure ne fut appliquée par les pouvoirs publics pour permettre aux agents économiques du secteur du livre littéraire d'endiguer la flambée des prix des intrants utilisés dans la fabrication du livre qui sont tous importés : papier, encre, etc. De plus, l'État ne s'est même pas empêché de soumettre lesdits intrants à de lourdes taxes qui rendirent le produit fini absolument inaccessible.

Pourtant, ces mêmes autorités, des années avant la dévaluation et alors que l'économie nationale se portait bien, avaient mis en place des structures de financement et d'aide à la création des entreprises des secteurs jugés prioritaires. Ainsi, dès 1973 est créé le FODIC, Fonds de Développement de l'Industrie Cinématographique, tandis que le FOGAPE et le CAPME ont été mis en place dans les années 80, pour garantir le financement des PMI et PME. Plus récemment encore, une taxe spéciale que chaque Camerounais paie plusieurs fois et à plusieurs occasions tous les mois, est créée pour subventionner la radio et la télévision d'État. Aussi est-il franchement étonnant qu'aucune mesure, même symbolique, ne soit prise depuis la dévaluation du CFA pour venir au secours de l'industrie locale du livre qui a toujours été soumise aux mêmes pressions fiscales que les industries tabacoles ou brassicoles, par exemple, alors que dans presque tous les pays du monde, elle bénéficie d'un régime particulier. (Les maisons d'édition québécoises et belges reçoivent des subventions de l'État).

L'anecdote des éditions CLE qui n'ont jamais pu prendre possession d'un lot de papier gracieusement offert en 1996 par l'Unesco parce que les autorités douanières leur exigeaient le paiement de taxes qui rendraient le

don deux fois plus onéreux que du papier acheté chez un importateur local, est assez révélatrice en ce sens. Les pouvoirs publics portent ainsi une part très importante de responsabilité dans la faillite constatée de l'appareil local de production du livre, alors que le discours politique et juridique proclame le secteur « prioritaire ».

II – La promotion et la consécration, la conspiration ?

Qu'elle soit rapportée par les médias ou non, la place qu'une communauté accorde à la culture en général et à sa littérature en particulier, est essentielle à la promotion et donc à la consécration de cette dernière. L'observation semble prouver que les pouvoirs publics camerounais accordent une place toute particulière à l'institution littéraire nationale, surtout depuis le fin des années 80.

LE CHERCHEUR ET LE CRÉATEUR, LE BAISER DE LA MORT

Ainsi, parmi les promesses que le président du « grand parti national » fait à ses militants lors du « congrès historique » la plus importante au sens de notre analyse est « le financement rationnel des opérations de recherche » (Kontchou : 1991, 10). Quand on sait que plus de 80 % des écrivains et critiques camerounais de cette époque appartiennent à cette catégorie et aux corps de métiers apparentés, il y a vraiment lieu de louer la « sollicitude » (Quand l'État paie les salaires de ses agents, le presse officielle loue la « magnanimité » ou la « sollicitude » du Président de la République) des décideurs. Pourtant, un rapide coup d'œil sur les conditions de la recherche en littérature et la « reconnaissance » des créateurs depuis les « événements » de 1990 semble mettre en évidence une volonté constante des gouvernants d'en finir avec ce secteur dont la réussite ne semble manifestement pas inscrite au rang des priorités.

On sait par exemple qu'en 1993-1994, la plupart des agents de l'État camerounais dont font partie la majorité des chercheurs en littérature et en sciences sociales, en général, résidant au pays, ont officiellement perdu 70 % de leurs revenus. Mais pour les chercheurs, tous les crédits à la recherche avaient été supprimés depuis 1991-1992, ce qui a eu pour effet de réduire ceux d'entre eux qui n'exerçaient pas d'autres activités parallèles, au chômage technique. Auparavant, dès le début de l'année 1991, tous avaient perdu le logement qui leur était jusqu'alors octroyé par l'État. Pire, alors que le commun des citoyens croyait, comme l'affirmait le discours politique, que l'État aux prises avec la crise de liquidité et surtout

l'agitation sociale (grève des étudiants, contestations politiques, désobéissance civile, etc.) était à la recherche de fonds afin de redonner vie aux instituts de recherche en sciences humaines et économiques, ces derniers sont fermés « pour raison de crise économique », jetant dans la rue leur personnel avec des mois de salaires impayés.

Selon la majorité des concernés, il s'agissait d'une clochardisation programmée des chercheurs due, non au fait que ceux-ci n'ont pas trouvé des solutions appropriées à l'agitation qui s'est emparée de la société camerounaise, mais plutôt parce qu'ils ont eu « le tort » de mettre le doigt sur la plaie. En effet, Charly-Gabriel Mbock, Sindjourn Pokam, Fabien Eboussi Boulaga et bien d'autres chercheurs ont, aux côtés des journalistes professionnels et de quelques intellectuels indépendants, pris leurs responsabilités au sens où l'entend Régis Debray, en exposant dans la presse indépendante les raisons de la situation chaotique de la société dans laquelle ils sont intégrés.

« L'activité de journaliste », précise Régis Debray, « représente le sommet de la fonction intellectuelle », par laquelle l'esprit humain accède à ce que Hegel appelle « la dignité du réel effectif », en s'élevant par degré d'abstraction au concret, de l'indéterminé au singulier, c'est-à-dire, du creux au plein. Un intellectuel ne « trahit » pas en devenant journaliste, il accomplit son essence, en témoignant d'une intelligence suffisamment exigeante pour ne pas se contenter des généralités rhétoriques ou d'a priori programmatiques. (Régis Debray : 1979, 129)

L'État a préféré « casser le thermomètre plutôt que de soigner la fièvre » (Charly-Gabriel Mbock). Aussi n'a-t-il lésiné sur aucun moyen afin de sévir contre « l'opposition ». Les bonnes vieilles méthodes de harcèlement, d'intimidations de toutes sortes, pourtant officiellement « d'un autre âge » depuis au moins les lois de 1990, sont utilisées et même perfectionnées, à l'encontre des « opposants » (« syndicaliste » et « opposant » remplacent dans le nouveau vocabulaire politique le mot « subversif » lié à la loi d'exception de 1966).

La « réforme » de l'université intervenue en 1992 semble ainsi participer de la double volonté de récompenser l'intelligentsia organique (Kom : 1996, 39) du régime en lui attribuant des positions de pouvoir et pour assurer et fidéliser une clientèle politique victime de la diminution des revenus d'une part, et sanctionner les « syndicalistes », d'autre part. Les membres du Syndicat des Enseignants du Supérieur, SYNES, ont ainsi été « balancés » à travers le quatre coins du pays, sans leur avis et en violation flagrante des termes du contrat qui les lie à l'université de Yaoundé, après que la majorité d'entre eux aient été suspendus sans préavis ni jugement

(décision no 000513/MFPRA/DEE DC du 22 mars 1994). Il est objectivement bien difficile d'expliquer qu'un État qui n'a pas de fonds suffisants pour faire fonctionner de manière acceptable une université en crée 5 nouvelles du coup. En tout état de cause, cette stratégie a eu pour conséquence immédiate la déstabilisation du denier carré des chercheurs qui « s'entêtaient » à travailler à tout prix.

Et ce n'est pas le décret du 15 mars 2000 portant sur les services annuels d'enseignement que le gouvernement présente comme la solution à tous les problèmes de la recherche dans l'enseignement supérieur qui résoudra les difficultés que connaît depuis lors la recherche en littérature camerounaise au Cameroun. En effet, contrairement au bon sens qui voudrait que les enseignants les mieux qualifiés et les plus expérimentés s'occupent de l'encadrement des plus jeunes et/ou supervisent leurs travaux ou en les associant plus intimement à leurs propres recherches, les nouveaux textes augmentent très sensiblement les charges d'enseignement des enseignants de rang magistral de 25 %, au détriment de la recherche.

Les conditions de travail et le contexte politique auront provoqué en ces années de « droits et de libertés » une fuite de cerveau jamais connue, même au plus fort des années de « la chasse aux sorcières » des années 60 et 70 dans la communauté intellectuelle nationale. Plus de 20 enseignants – chercheurs de rang magistral camerounais (dont le déficit est chronique depuis les années 70) ont pris ou repris le chemin de l'exil pour monnayer leurs talents sous d'autres cieux. Près de la moitié de ces exilés sont des enseignants-chercheurs en sciences humaines et en littérature, et parfois même des pièces maîtresses du champ littéraire national : Jean-Marc Ela, Ambroise Kom, Clément Mbom, Alexandre Kum'a Ndumbe III. Les créateurs indépendants n'ont pas meilleur sort.

On ne peut vraiment pas affirmer que le Cameroun a l'habitude de célébrer ses créateurs les plus méritants. On se souvient de l'accueil que l'autorité coloniale réserva aux créations d'un Ferdinand Oyono et d'un Mongo Beti. De même, on sait le sort que connut René Philombe pendant les premières décennies de l'indépendance. Plus proche de nous, on a encore fraîche dans la mémoire la conspiration du silence et parfois le dénigrement qui entourèrent les œuvres de Werewere Liking ou de Calixthe Beyala (Fandio : 2000, 147 et suivantes).

Cependant, qu'il s'agisse de Beyala, de Liking, de Philombe ou de tant d'autres, on peut relever que, du point de vue des textes réglementaires et même du discours politique et idéologique, ces événements appartiennent à un passé « révolu ». Depuis 1990, le Cameroun a traversé « l'étape décisive dans [sa] transformation intégrale [...] en véritable État de

démocratique et libre » (Kontchou : 1991, 13). Pourtant, dès le lendemain de la publication des nouveaux textes, deux écrivains parmi les plus connus du pays subissent un sort bien plus humiliant que ceux de Beyala, Liking, etc. Le 27 décembre 1990, l'écrivain Célestin Monga publie dans un journal local, une lettre ouverte au Chef de l'État. Le 1^{er} janvier 1991, il est arrêté en même temps que le directeur de publication du journal, alors que le numéro du *Messenger* qui publie l'article est saisi, sans que le directeur de publication en soit notifié comme l'exige la nouvelle loi. S'en suit un procès retentissant.

Le double langage et la duplicité du régime pourtant « engagé de façon irréversible sur le chemin de la vraie démocratie » (Kontchou : 1991, 12) s'affine et se peaufine avec l'écrivain camerounais le plus traduit, Mongo Beti : à la demande insistante d'un groupe d'intellectuels et d'écrivains camerounais, l'auteur de *Ville cruelle* accepte d'effectuer un retour au pays natal. Alors que de nombreux intellectuels, jeunes et moins jeunes, jubilent à l'idée de voir pour la première fois leur idole, c'est le branle-bas de combat dans le cercle du pouvoir. La police politique et officielle, l'administration publique, la presse officielle et officieuse sont mises en branle pour museler l'écrivain et ses « fidèles ». Une table ronde culturelle à laquelle l'écrivain devait prendre part à Yaoundé est annulée en dernière minute parce que le directeur du Hilton Hôtel où la salle réservée avait été payée à l'avance, obtempère aux pressions de l'administration et de la police qui ont décidé d'assimiler ladite table-ronde à un meeting politique.

À Douala, sous la pression des mêmes autorités, aucun propriétaire de salle n'a accepté de mettre sa structure à la disposition des organisateurs du voyage « du pape des opposants africains » (*JAE* no 136). Même le chancelier de l'Université de Yaoundé auquel une salle est demandée afin de permettre à l'écrivain de rencontrer des critiques, enseignants et étudiants, refuse avec dédain. Il faut sans doute préciser que ce n'est pas la première fois que le président de l'institution académique manifeste son animosité à l'endroit de son compatriote. En effet, alors qu'un groupe de critiques camerounais et étrangers était engagé sur une monographie sur l'auteur de *Main basse sur le Cameroun*, l'initiateur du projet, un enseignant de l'Université, se voit refuser d'expédier des correspondances aux collaborateurs sous le prétexte tout trouvé que le dit projet était une « autre manœuvre de l'opposition » (Kom : 1996, 130).

L'écrivain devra ainsi se contenter des domiciles privés pour accueillir de nombreux « curieux » (Synonyme de « fidèle », ce terme fut utilisé par les médias officiels pour désigner ceux qui écoutaient « l'opposant ») afin de discuter des thèmes qui pourtant, ne peuvent en rien, « troubler l'ordre

public » : « création littéraire en Afrique », « l'essai en Afrique », etc. La presse officielle et officieuse rivalisa d'ironie et d'insultes pour tancer sans ménagement « l'illustre ingrat » (*Patriote* no 63, 2), alors qu'elle observait un silence entendu à l'égard nombreux événements littéraires dignes d'intérêt.

LES MÉDIAS, LE SILENCE ASSASSIN

L'impact des médias sur le comportement des consommateurs est déterminant dans notre société postmoderne. Pour le livre, plus que pour tous les autres produits culturels, il est capital. « Jadis », affirment deux habitués de la presse et du livre parisiens, « le passage de l'écrit à l'imprimerie constituait en soit une consécration. A présent, le livre n'existe pas seulement parce qu'il est publié. Il faut encore qu'on en parle, qu'on l'isole du tout venant, qu'on le dissocie du flot indifférencié de la noria des titres [...]. La critique [journalistique] rapporte à celui qu'elle loue, voire qu'elle agresse. Tout est préférable au silence. C'est décisif pour le portefeuille de l'auteur. Cela conditionne la fixation de sa côte » (Hamon et Rotman, 95-96).

La radio et la télévision d'État (les seules autorisées) aussi bien que *Cameroon Tribune* qui, en d'autres circonstances « expliquent et même anticipent l'action gouvernementale » n'ont pas donné « aux nouveaux textes sur les libertés » tout l'écho qu'ils méritaient. Lesdits décrets n'y ont pas non plus suscité un quelconque changement d'attitude en faveur du livre. Ainsi, aucun programme supplémentaire ne vient prendre en charge le livre qui, dans le nouveau paysage législatif, bénéficie d'un espace supplémentaire de liberté.

Pire, les émissions littéraires existantes disparaissent carrément pour certaines tandis que d'autres deviennent de plus en plus irrégulières et insipides. *Galaxy* et *Au cœur d'une œuvre* ont disparu à la radio. *Signature* devenue irrégulière finit par disparaître, elle aussi ; tandis que *Romance*, émission de poésie diffusée à la télévision et qui avait reçu sur son plateau des poètes confirmés tels que René Philombe et Fernando d'Almeida, devient, elle aussi, irrégulière, sombre la poésie apologétique du régime et finit par décourager même les plus férus de poésie des téléspectateurs. Bien sûr, à l'occasion de la publication d'un ouvrage par un membre du gouvernement ou du parti, la radio, la télévision ou *Cameroon Tribune* en font des comptes rendus et des commentaires des plus laudatifs. Mais, rien de concret n'est fait dans les médias d'État pour une promotion conséquente du livre dans ce nouveau contexte de liberté ainsi autorisé par la loi.

Pourtant, dans les années 80, la radio et la télévision d'État avaient quelquefois consacré « ses » écrivains, « ses » intellectuels et même « ses » artistes de l'année (Kom : 1991, 64). Mais, depuis 1990, rien de tel ne s'est produit. Tout se passe en fait comme si, depuis lors, artistes, écrivains et intellectuels, ont complètement disparu d'un champ où les textes législatifs les invitent plus que jamais à se manifester. *Cameroon Tribune* se faisait d'ailleurs un large écho desdits événements, au même titre que d'autres événements littéraires qui passaient inaperçus à la radio ou à la télévision. On sait ainsi que pendant la même période, des journalistes de renom, des critiques et des créateurs confirmés avaient régulièrement pris par à la vie littéraire à travers *Cameroon Tribune*. Fernando d'Almeida, David Ndachi Tagne, Marcien Towa, Ambroise Kom, Jacques Fame Ndongo, etc., auront pendant ces années, contribué à donner à la page « Arts et Culture » et plus tard « Culture », une notoriété qu'elle ne connaîtra plus jamais pendant les années 90. Ce journal publie ainsi la toute première interview de Werewere Liking à un médium camerounais que la très sérieuse revue *Notre Librairie* reprendra dans son numéro 100.

L'amateurisme semble être la nouvelle ligne éditoriale du journal gouvernemental où la culture en général perd du terrain au profit de la politique partisane. Alors que pendant près d'une décennie la rubrique « Arts et Culture » était régulièrement localisée aux pages 2 et 3, pour la seule année 1992, elle est réduite à une seule page et ballottée des pages 5 à 19 en passant par les pages 6, 9, 12, 13 et 18. Pendant cette même année, aucune interview d'écrivain n'est publiée, tandis que les comptes rendus de lectures sont rares, peu soignés et régulièrement très mal présentés, parfois sans éditeur, ni année d'édition, ni même le nombre de pages.

Le traitement que connaît ainsi le livre littéraire en particulier ou même la culture en général dans le journal gouvernemental relève parfois de la caricature. La page « Culture » du no 5134 du mardi 19 mai 1992 de *Cameroon Tribune* est occupée par deux articles dont le caractère culturel est bien difficile à démontrer. Le premier, intitulé « Lutte contre le grand banditisme : démantèlement d'un gang à Douala » par Essola Nuck Bijek est suivi d'une photo montrant deux malfrats, menottes aux poings, encadrés par deux policiers. Quant au second qui a pour titre « Prévention routière : une campagne pour fêter le 20 mai » par Michel Minka Mayemi, il est illustré par une photo d'un véhicule accidenté dans une décharge publique. On ne peut valablement parler ici d'une erreur de mise en page. Car, nulle part ailleurs dans le même numéro, ne figure un quelconque article à caractère culturel. Ce journal qui manque cruellement de métier,

traite, à l'occasion, avec un professionnalisme détonnant, certains événements littéraires.

Deux des rares comptes rendus bien menés dans le journal pendant cette période méritent qu'on s'y attarde un peu. Le premier est celui de l'ouvrage d'Abel Eyinga, *UPC, une révolution manquée*. Ce texte d'un auteur dont la seule évocation avait, valu à deux journalistes de *Radio Cameroun*, Keye Dogo et Gerba Malam (Eyinga : 1984, 104), une suspension d'antenne, est « lu » ici parce qu'il discrédite l'un des plus sérieux partis d'opposition en lice pour les élections présidentielles de l'année en cours et dont l'issue favorable dans le climat politique fort agité, est loin d'être acquise pour le pouvoir en place. La même explication est valable pour le compte rendu de *Et si l'Afrique refusait le développement* de la Camerounaise Axel Kabou. Le titre même du « papier » est assez éloquent sur les intentions de l'auteur : « Le prêt-à-porter est passé de mode ». En fait, on se souvient que le discours politique et idéologique partisan dominant disait alors du multipartisme et de la démocratie qu'ils étaient de « modèles importés ». Le philosophe du parti avait même découvert que le multipartisme n'était « pas d'essence africaine » (Mono Ndzana : 1985, 68).

Par contre, des événements culturels d'importance sont soit ignorés, soit traités avec une froideur étonnante. Le décret no 92/074 qui créent les universités de Buea et de Ngaoundéré est ainsi repris dans les colonnes du journal sans les commentaires qui accompagnent régulièrement ce genre de nouvelle dans le journal gouvernemental. (Il aurait au moins pu parler, de « la légendaire magnanimité du chef de l'État »). La culture se réduit ici aux comptes rendus de spectacle de danse ou de musique. Même des observateurs étrangers ne manquent pas de relever cette attitude néfaste à la promotion de la culture nationale. Le directeur de l'Alliance Franco-Camerounaise de Dschang constatait dans son rapport de 1995 que « le secteur culturel à Dschang, comme partout au Cameroun, est à tort, bien sûr, totalement confiné dans son rôle de détente, d'amusement des foules et non dans sa dynamique d'appui au développement ». (*État de la francophonie*, 115)

Aussi serait-on tenté de croire que l'amateurisme, les négligences et les ignorances dont font preuve les médias d'État à l'endroit de la culture en général et d'une partie du champ littéraire en particulier, participent d'une politique implicite — pour dire le moins — de découragement systématique d'un secteur qui pourrait lui échapper et servir aux adversaires et/ou agents du champ opposé. Cette attitude des autorités d'un des pays fondateurs de, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, OAPI

et du Centre Régional pour le Promotion du Livre en Afrique, CREPLA, et dont il abrite les sièges respectifs, aura sûrement influencé très négativement la création, la diffusion aussi bien que la consommation de la littérature au Cameroun.

III – La consommation, le nouvel apartheid

Le livre, bien symbolique et produit culturel, est aussi une denrée commerciale. Il est, de fait, soumis aux fluctuations que connaissent tous les biens de consommation. Cependant, plus que les derniers, il est soumis à la double loi de la consommation marchande et de la consommation non-marchande.

A) LA CONSOMMATION NON-MARCHANDE, LA DÉMISSION DE L'ÉTAT

La consommation non-marchande du livre littéraire camerounais pendant la dernière décennie du xx^e siècle est le fait des bibliothèques publiques et des bibliothèques scolaires et universitaires. Le fait que le cahier de charge du projet de la création des établissements scolaires et universitaires accorde une importance certaine à la bibliothèque fait que cette dernière soit très présente dans le paysage culturel camerounais, du moins jusqu'au début des années 90

Cependant, avec la crise économique qui contraint l'État à opérer des coupes sombres dans tous les budgets des secteurs jugés « non prioritaires » et la démographie galopante à tous les niveaux et cycles d'enseignement, la bibliothèque des établissements scolaires existants est de moins en moins équipée. Les crédits prévus dans les lignes budgétaires accordées aux dits établissements ne sont presque jamais libérés par l'État. Ainsi, bien qu'ayant une existence légale, nombre de bibliothèques scolaires n'ont de la bibliothèques que le nom en ce sens que la plupart des livres qui y sont « entreposés », souvent très vétustes et inadaptés, ne répondent plus à aucun besoin effectif des utilisateurs. La situation est autrement plus préoccupante avec les établissements créés après les années 90. Ces derniers, ouverts en pleine récession économique pour faire face à l'augmentation toujours plus importante de la population scolaire, ne disposent ainsi, pour la plupart, même pas de salle de lecture. L'enseignement supérieur n'est guère mieux loti.

La vie de la bibliothèque universitaire au Cameroun peut être divisée en deux temps forts. A la veille de 1992-1993, l'étudiant de l'université de Yaoundé est « à l'étroit dans un cadre dépassé » comme le titre très

sobrement le journal gouvernemental, du fait de « l'inadéquation entre les structures d'accueil et le nombre sans cesse croissant [des étudiants] » (*Cameroon Tribune* no 5128, 10). Ainsi, remarque joliment Lucie Mbotto Fouda, « Dénicher un bouquin dont on a besoin au moment opportun est une gageure » (*ibid.*). En effet, conçue pour 5 000 étudiants, la bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé en reçoit théoriquement plus de 41 000 en 1992. Son inadéquation en terme de qualité et de quantité de services et de livres est l'une des raisons qui poussent les étudiants de ladite institution à descendre dans les rues de Yaoundé en 1991. Dans le communiqué où elle explique le « mouvement d'humeur », la Coordination Nationale des Étudiants Camerounais donne de la bibliothèque de l'auguste institution une description qui ferait sourire même des caricaturistes.

La bibliothèque de l'université de Yaoundé a une capacité de 4 000 places, alors que cette institution a 40 000 étudiants, soit un ratio de 100 étudiants par place. Comment imaginer une bibliothèque de recherche avec des rayons vides ou anachroniques, sans une politique d'abonnement viable aux revues scientifiques et aux maisons d'édition. La bibliothèque de l'université de Yaoundé a tout d'un musée. Elle a un retard de plusieurs longueurs d'ondes sur l'actualité scientifique [...] Son service de photocopie et de reproduction est rarement fonctionnel [...] Ceux qui ont assez de muscles pour se tailler une place à la bibliothèque ne le font que pour lire leurs propres cours. En principe, la deuxième bibliothèque devrait entrer en fonction depuis 1986. Aujourd'hui, cet édifice sert de miroir de caserne aux forces d'occupation du campus. (« Voici pourquoi », 25-26)

A la suite des décrets de 1992 et 1993 qui créent 5 nouvelles universités, le Cameroun dispose de facto de 6 bibliothèques universitaires, créées, elles aussi dans la précipitation et l'impréparation, et dans un contexte économique et financier où le « Programme d'Ajustement structurel » (PAS) n'accorde la priorité à l'enseignement et à la santé que dans les discours et déclarations des hommes politiques. A la veille de 2001, aucune des 5 nouvelles bibliothèques universitaires n'est mieux équipée que celle de la défunte université de Yaoundé décrite par les étudiants.

La présence sur le territoire national de nombreuses bibliothèques des centres culturels français, britanniques, américains ou allemand, à côté des bibliothèques du Projet de Lecture Publique (cofinancé par la France et l'État du Cameroun) apparaît ainsi comme la planche de salut pour les

nombreux lecteurs potentiels. On s'attend même logiquement à ce que la consommation non-marchande du livre décuple. C'est d'ailleurs l'avis du responsable du Projet rencontré en 1997. En effet, selon son analyse, la baisse des salaires des agents publics, la dévaluation du Franc CFA et la déliquescence du réseau des bibliothèques scolaires et universitaires furent « une chance pour le réseau de lecture publique ». D'ailleurs, aux dires des bibliothécaires du Centre Culturel Français de Yaoundé et de Douala, du British Council, des Alliances Franco-Camerounaises de Buea et de Dschang, du Community Library de Limbe, etc., de plus en plus d'adultes fréquentent effectivement les bibliothèques publiques. Mais, il faut s'empresse de remarquer, eu égard aux chiffres de prêt, que les adultes ne visitent très régulièrement que la salle de presse au détriment de la bibliothèque « adulte » et même la bibliothèque « enfant ». Ce qui explique la diminution très perceptible du taux de prêts par ledit public du livre. (A la bibliothèque de l'Alliance Franco-Camerounaise de Buea, par exemple, l'affluence des adultes autres qu'étudiants a lieu deux fois par semaine, aux lendemains des deux jours où le Directeur rentre de Douala avec les nouveaux journaux et magazines).

En fait donc, les consommateurs potentiels des livres littéraires par le biais de la bibliothèque, lisent de moins en moins les livres littéraires, bien que l'offre de lecture dans nombre de ville ait été multipliée par 2 ou même 3 entre 1990 et 1998 (le cas de Douala). La baisse des revenus de nombre de consommateurs et la dévaluation du franc FCA auront eu une double action négative sur la lecture. Non seulement elles ont privé la majorité des lecteurs potentiels de leur pouvoir d'achat, mais surtout, elles ont contraint ces derniers à réduire et parfois à annuler leur temps de loisir que nombre d'entre eux consacraient régulièrement à la lecture.

Parmi les cadres, 89 % d'hommes et 72 % de femmes ont une seconde activité « professionnelle » qui leur permet de « joindre les deux bouts ». Les heures creuses et les week-ends qui sont en contexte normal, les périodes par excellence de détente consacrées entre autre à la lecture littéraire, sont désormais occupées par les activités parallèles de suivie par la majorité des consommateurs potentiels du livre littéraire camerounais. Aussi, ne disposent-ils pas, en dépit de la « soif » de lire qui les habite, du temps matériel nécessaire pour se consacrer à la lecture. Les enfants de ceux-ci, au terme de la même enquête, sont régulièrement mis à contribution dans toutes ces activités de la suivie collective. L'assertion selon laquelle « la lecture reste, en Afrique, un loisir de riche » (*État de la francophonie*, 185) se justifie au Cameroun depuis 1993-1994 avec une

implacable véracité, et ce, d'autant plus que les pouvoirs publics ne semblent pas avoir inscrit cette donnée dans la liste de ses priorités.

B) LA CONSOMMATION MARCHANDE, L'ARME FATALE

Le secteur de la librairie qui déborde ainsi d'activité et de créativité pendant les années 80 (Ntonfo : 1993, 75) va brusquement ralentir au début des années 90 alors que nombre de facteurs qui ont suscité son développement fulgurant sont encore présents dans le champ. Au Cameroun les élèves et les étudiants sont les plus grands consommateurs de livres de toutes sortes. Entre 1991 et 1998, l'État a créé et transformé plus d'établissements scolaires qu'il n'en a jamais fait, tandis que le nombre d'élèves a parallèlement connu une croissance maintenue, aussi bien dans les zones reculées qu'en villes, augmentant de facto, l'effectif de la population demandeuse de lecture.

Pourtant, la librairie camerounaise, pendant ce temps, connaît de graves difficultés. Nombre d'entre elles, parmi les plus prestigieuses, ferment carrément boutique. Hermes Memento qui jusqu'au début de 1990 était un modèle en son genre disparaît. La Librairie Moderne qui compte parmi les plus anciennes car elle est en fait l'ancienne Librairie Hachette, connaît le même sort. Les Éditions CLE se « débarrassent » au milieu des années 90 de la branche librairie et cèdent les actifs à un particulier qui conserve toutefois le label de la maison-mère, tandis que St Paul est en restructuration. Quant à la Librairie Papeterie Moderne qui avait des succursales dans les villes de Yaoundé, Douala et Bafoussam, elle réoriente très sensiblement ses activités vers le livre scolaire et le matériel de bureau. Les agences de Douala et Bafoussam ressemblent de plus en plus à la librairie-bazar.

En dehors de ces « gros calibres », beaucoup d'autres structures de moindre importance connaissent un sort identique ou pire, à travers le pays. La librairie de l'Université de Yaoundé qui, pendant les années 80, répondait bon an mal an, à certains besoins en livres des étudiants s'installe dans un amateurisme coupable dès la fin de la décennie 80, avant de fermer carrément ses portes quelques mois plus tard en 1991. « C'est rarement, disent les étudiants, que l'on trouve à la Librairie de l'Université un document indiqué par la bibliographie du professeur. Les ouvrages propagandistes du régime sont mis en exergue », « Voici pourquoi les étudiants », (25-26). La régression des activités du secteur formel de la librairie ne semble pas d'ailleurs avoir profité de manière sensible à la librairie du « poteau » (commerce à la sauvette des livres).

Au contraire, les perturbations des activités économiques consécutives aux revendications sociales et politiques du début des années 90 eurent un effet désastreux sur ce secteur dans les villes des provinces autres que celles du Sud et du Centre où les « opérations ville-mortes » ont duré plus longtemps. Dans les villes de Bafoussam, Douala, Garoua, Nkongsamba qui comptent une grande concentration de la population lisante potentielle, le secteur est réellement sinistré à la fin de 1991. La rentrée scolaire, période de grande activité, n'a, pour ainsi dire, pas eu lieu en ce sens qu'elle a concerné moins du quart des effectifs des élèves, des parents et des enseignants pour cause d'obéissance civile. En 1992, alors que le secteur essaie de se reconstituer, l'État d'urgence de fait qui a cours à Bafoussam et l'État d'urgence décrété dans toute la province du Nord-Ouest après les élections présidentielles contestées, finissent par avoir raison de la plupart de ces petits commerces qui sont souvent soutenus par de très faibles capitaux. Pour couronner le tout, les livres de contrebande envahissent le marché.

Les conditions fiscales et douanières, la faiblesse de la monnaie locale par rapport au franc CFA et surtout la grande porosité des plus de 1 000 km de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigeria, font que tout produit industriel dont le livre fait ou a fortiori contrefait dans ce dernier pays, revient toujours beaucoup moins cher que celui fabriqué au Cameroun. Aussi des agents économiques dont des libraires n'ont-ils jamais hésité à y faire fabriquer ou contrefaire des produits qu'ils écoulent ensuite au Cameroun après les y avoir fait entrer en contrebande, à des prix défiant toute concurrence. La dévaluation du franc CFA accélère d'ailleurs le processus. Les premiers et les plus grands « bénéficiaires » de cette situation nouvelle sont Joseph Nguoué avec sa pièce de théâtre *La Croix du sud* et Engelbert Mveng dans *Balafon*, avec respectivement 3 et 4 éditions pirates distinctes recensées dans les librairies en septembre 1999. Une autre branche très active de ce système condamnable pour accéder au livre par le biais de l'achat est la photocopie systématique. La photocopie a non seulement l'avantage du prix (elle est moins chère que le livre contrefait), mais aussi celui de la sélection ciblée des extraits.

Curieusement, aucune mesure législative ou réglementaire n'est prise pour aider les auteurs et les éditeurs des œuvres de l'esprit du champ littéraire camerounais ou étrangers à protéger leurs droits, ne serait ce qu'en appliquant par exemple la loi de 1957 que tous les éditeurs camerounais citent dans les ouvrages qu'ils produisent. Chaque ville regorge ainsi de ses pools de ce type d'entreprises qui sont parfois situées aux portes mêmes des

commissariats de police, des sous-préfectures, des palais de justice, des hôpitaux ou des mairies. A Yaoundé par exemple, la société Centrale Photocopies dispose d'une dizaine de machines très performantes qui photocopient et relient, en face du commissariat de police du 5^e arrondissement, en toute illégalité, des dizaines de livres littéraires nationaux ou étrangers par jour. L'on est dès lors plus que fondé à partager le point de vue des auteurs de *L'État de la francophonie* :

Il n'est pas sérieux de prétendre que la lutte contre la piraterie incombe aux sociétés d'auteurs seules. Ce n'est pas leur rôle. Le piratage relevant d'une infraction à caractère pénal ou économique, il appartient donc à l'État de prendre des mesures qui s'imposent et d'organiser la lutte. La conférence de Dakar sur « l'éradication de la piraterie des œuvres musicales, littéraires et artistiques » avait suscité beaucoup d'espoir. Qu'est-ce qui est advenu des mesures qu'elles préconisaient? (L'État de la francophonie, 190)

Aussi n'est-il pas exagéré de penser que le silence des autorités pourtant promptes à « prendre des mesures qui s'imposent » ailleurs participent tacitement, aux dires de plusieurs agents du champ littéraire camerounais, de la « conspiration ».

Conclusion

La dernière décennie du xx^e siècle aura bénéficié, en terme de moyens techniques de production, de conditions et de circuits de diffusion, d'atouts jamais réunis au Cameroun. Même l'arsenal de textes réglementaires « moyenâgeux » dont l'application tatillonne avait failli sonner le glas de la littérature camerounaise pendant 30 ans, a été remplacée par des lois résolument modernes. Malheureusement, entre les déclarations d'intention et la réalité, le fossé est resté trop grand. A bien des égards, les textes de lois « sur les libertés » de 1990, auront plus fonctionné comme un élément essentiel de la stratégie de vaccine qu'autre chose. La vaccine, précise Roland Barthes, est « une figure très générale qui consiste à confesser le mal accidentel d'une institution de classe pour mieux masquer le mal principal » (Cité par Mbock : 1985, 35) Ainsi, en manœuvrant les leviers économiques et administratifs, le pouvoir politique aura, consciemment ou non, produit des effets dévastateurs sur le champ littéraire, sans nécessairement enfreindre systématiquement les textes juridiques qui militent en faveur de la promotion de la liberté de penser et d'écrire.

C'est ce qui explique que depuis lors, aucun créateur ni critique littéraire jadis basé à l'étranger ne soit accouru pour enfin profiter du nouvel espace de liberté. Au contraire, aussi bien parmi la population de créateurs et de chercheurs établis que dans celle des potentiels agents essentiels du champ littéraire national (la jeunesse scolarisée), se déroule depuis le des années 90, le plus grand « brain drain » de l'histoire du pays. Les étudiants camerounais se retrouvent ainsi le sous toutes les latitudes et toutes les altitudes, à la recherche du mieux-être. Calixthe Beyala dénonce cette véritable catastrophe nationale organisée :

Les jeunes étudient toujours avec la même vigueur, mais n'espèrent plus [...] Les voilà à fuguer sous les bâches des camions, dans les fonds de cale des bateaux, à s'éparpiller dans les moindres recoins de l'univers. Si vous voyagez comme moi, vous rencontrerez sûrement un homme noir en plein désert californien. Pariez à dix contre un qu'il est camerounais et vous gagnerez [...] Voilà comment il était une fois une terre bénie des dieux, mais conduite vers des miradors infernaux par des guides qui se sont hâtés d'oublier les devoirs qui leur incombent. (Beyala : 2000, 11-12)

Certes, ici et là, quelques revues essaient de rappeler à la mémoire de la communauté intellectuelle nationale ou internationale que le Cameroun fut un grand pays en matière de recherche et de création littéraires endogènes. Mais malheureusement, la qualité très souvent lamentable desdits supports tend plutôt à en confirmer le contraire.

En somme, alors que les données techniques de production sont de plus en plus nombreuses et même accessibles, alors que plus aucun texte législatif ou réglementaire ne vient limiter d'autorité la quantité et la qualité de texte produire, à lire ou à écrire depuis 1990, alors que l'offre gratuite de lecture est de plus en plus disponible, abondante et diversifiée, alors que les masses lisante et écrivante potentielles sont de plus en plus importantes tant en quantité qu'en qualité, il existe de moins en moins de consommateurs, de créateurs et d'éditeurs réels de la littérature camerounaise à l'intérieur du pays. L'institution littéraire camerounaise semble, en cette fin du siècle, gagner le pari très peu enviable, de ne jamais mettre en phase, tous les paramètres nécessaires à son existence en tant qu'institution endogène crédible et autonome.

Bibliographie indicative

- BASSEK Ba Kobiho. *Cameroun la fin du maquis? Presse, livre et ouverture démocratique*, Paris, l'Harmattan, 1986.
- BETI, Mongo. *Main basse sur le Cameroun, Autopsie d'une décolonisation*, Rouen, Éditions Peuples Noirs, 1984 [Première édition : François Maspéro, Paris, 1972].
- BOBALA, Godefroy. *La Consommation du livre en milieu urbain, le cas de Douala. Mémoire présenté en vue de l'obtention du DSTC, ESSTIC, 1997*, (inédit).
- BOURDIEU, Pierre. « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Septembre, 1991.
- Cabinet Civil de la Présidence de la République (ouvrage publié par). *Cameroun 1982-1992. Des faits et des chiffres. Le bilan de la décennie Biya*, Yaoundé, Éditions Saint-Paul, 1992.
- Collectif. *Changer le Cameroun. Pourquoi pas? Livre blanc par un groupe d'intellectuels*, Yaoundé, C3, 1990.
- Collectif. *État de la francophonie dans le monde : Données 1995-1996 et 5 études inédites*. Publié par le Haut Conseil de la francophonie, Paris, La Documentation Française, 1997.
- Coordination Nationale des Étudiants « Voici pourquoi les étudiant(e)s de l'université de Yaoundé ont fait grève ou l'incontournable conférence nationale », *Peuples Noirs Peuples Africains* no 80 ; mars/avril 1991.
- ESCARPIT, Robert. *La Révolution du livre*, Paris, Unesco/PUF, (2^e édition revue et mise à jour).
- EYINGA, Abel. *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984, 356.
- FANDIO, Pierre. *L'Institution littéraire en Afrique noire, le cas du Cameroun* (inédit).
- FANDIO, Pierre. « Le discours féminin et la loi du silence au Cameroun », *Palabres Revue d'Études Africaines / African Studies Review*, vol. 1 & 2, avril 2000.
- HAMON, Hervé et Rotman, Patrick. *Les Intellocrates. Expédition en haute intelligentsia*, Paris, Ramsay, 1981.
- KOM, Ambroise. « La tentation de l'institué : Une vie à l'envers de Patrice Etoundi Mballa », *Peuples Noirs Peuples Africains* 59-62, sept.-déc. 1987/Janvier/avril 1987.
- KOM, Ambroise. *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*. Paris/Yaoundé, l'Harmattan/CRAC, coll. « Études Africaines », 1996.

- KOM, Ambroise. *Malédiction francophone, Défis culturels et conditions postcoloniales*, Münster/Hamburg/London/Yaoundé, Lit. Clé, 1999.
- KONTCHOU KOUOMEGNE, Augustin. « Préface », *Cameroun. Droits et Libertés. Recueil de nouveaux textes*, Yaoundé, Sopecam, 1991.
- MBOCK, Charly-Gabriel. *Cameroun l'intention démocratique*, Yaoundé, Sopecam, 1985.
- MONO NDJANA, Hubert. *L'Idée sociale chez Paul Biya*, Yaoundé, Université de Yaoundé, 1985.
- NTONFO, André. « Littérature et enseignement au Cameroun », *Études Littéraires*, Vol. 24, no 2, automne 1991.
- TEWAFO, Ferdinand. « Heurs et malheurs de l'édition », *Notre Librairie* no 99. *Littérature camerounaise*, Paris, CLEF, 1990.